

**CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR  
DES ÉCOLES MAÎTRE FORMATEUR (CAFIPEMF)  
RAPPORT DU JURY Session 2025**

**Préambule**

Le président du jury tient à remercier les membres du jury de la session 2025 du CAFIPEMF pour leur participation et leur contribution à la rédaction du présent rapport.

Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur.

Circulaire du 19 mai 2021 fixant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur.

**Conditions d'inscription**

Le CAFIPEMF est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires justifiant, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins cinq années de services dans une classe où les instituteurs et les professeurs des écoles ont vocation à exercer.

Les candidats doivent obligatoirement être instituteurs ou professeurs des écoles titulaires et être en position d'activité.

Les personnels en disponibilité, en détachement ou en congé de longue durée à la date de début de la session d'examen ne seront pas admis à se présenter aux épreuves.

**1. Données statistiques**

Nombre de candidats inscrits	Nombre de désistements	Nombre candidats inscrits épreuve aménagée	Nombre de candidats dispensés épreuve 1	Nombre de candidats dispensés épreuve 2	Nombre de candidats présents épreuve 1	Nombre de candidats présents épreuve 2	Nombre de candidats admis au CAFIPEMF
60	7	2	9	5	49	53	31

## 2. Données qualitatives

### 2.1. Première épreuve d'admission

La première épreuve est structurée en deux séquences distinctes :

- Un temps d'observation de la pratique (enseignement en classe dans la majorité des cas et animation pédagogique pour deux conseillers pédagogiques faisant fonction).
- Un temps d'entretien avec le jury.

L'enjeu principal pour les candidats consiste à démontrer leur capacité à exploiter leur pratique de classe (ou d'animation pédagogique) comme levier et outil de formation.

Le jury a particulièrement apprécié la capacité de certains candidats à clarifier les objectifs d'apprentissage visés, à expliciter les choix didactiques et pédagogiques opérés en cohérence avec les objectifs, les besoins identifiés des élèves et les orientations institutionnelles. La prise en compte de la diversité des élèves a également été très positivement évaluée, tout comme l'aptitude à conduire une analyse réflexive pertinente permettant de proposer des ajustements fondés.

À l'inverse, la fragilité didactique, l'imprécision des objectifs et les difficultés à construire une pensée réflexive structurée ont constitué des points rédhibitoires.

De la même manière, l'absence de prise en compte de la singularité de certains élèves dans la pratique observée, ainsi que l'incapacité à mobiliser des connaissances et compétences suffisantes sur ce point lors de l'entretien, ont également été jugées rédhibitoires.

### 2.2. Seconde épreuve d'admission

La seconde épreuve est constituée de quatre séquences :

- Observation d'une séance en classe.
- Analyse de la séance avec l'enseignant de la classe.
- Rédaction d'un rapport de visite.
- Entretien avec le jury.

#### Séquences 1 et 2 :

Pour les candidats proposés à l'admission, les qualités d'analyse et de synthèse manifestées dans la "lecture de classe", les compétences relationnelles développées, l'aisance à établir la communication avec le jeune enseignant et à faire cheminer sa réflexion ont été particulièrement soulignées.

En revanche, pour six candidats, l'insuffisance des référents théoriques et didactiques, une analyse trop superficielle de la pratique observée et une réflexivité par trop embryonnaire ont été jugées rédhibitoires.

#### Séquence 3

Le jury a constaté un écrit adapté et conforme aux attendus en termes de contraintes d'écritures imposées (taille des caractères, police et nombre de pages). Les rapports de visite sont le plus souvent pertinents et mettent l'accent sur les éléments d'analyse qui éclairent le stagiaire sur les points de réussite et les axes de progrès. Les indications précises de références bibliographiques ont été appréciées tout comme la sélection des passages pertinents de références théoriques et institutionnelles.

## Séquence 4

La présentation du rapport de visite et son analyse sont indispensables et satisfaisantes mais les candidats ayant systématiquement justifié voire réviser leurs choix, ont mieux réussi.

### **3. CAFIPEMF spécialisé**

Deux candidats de l'académie ont emprunté cette voie cette année. Les membres du jury constatent une bonne compréhension des attendus. Lors de l'action de formation professionnelle collective, ils ont su mettre en œuvre des techniques d'animation diversifiées permettant la pratique active de tous. Ils ont en même temps développé des démarches et des outils utiles à la problématique travaillée.

### **4. Conclusions générales et conseils aux candidats**

Les principales causes d'échec identifiées résident dans les fragilités didactiques constatées et la difficulté à établir la distance réflexive requise, tant sur la propre pratique du candidat (épreuve 1) que vis-à-vis de la pratique d'un enseignant observé (épreuve 2).

Toutefois les membres du jury apprécient :

#### **Epreuve 1 :**

Lisibilité et choix pédagogiques : la mise en situation d'apprentissage, l'exploitation des réponses des élèves, la plus-value pédagogique dans le choix des modalités organisationnelles.

- Différenciation pédagogique : une différenciation réfléchie pour être efficace tant pour les élèves rencontrant des difficultés que pour ceux en réussite.
- Maîtrise didactique des concepts : les candidats doivent être au clair avec les concepts mis en œuvre dans la classe.
- Epreuve aménagée : les candidats qui maîtrisent les contenus et qui les adaptent aux besoins du public en formation continue.

#### **Conseils aux candidats pour la première épreuve :**

- Lors de l'entretien avec le jury, il est essentiel de ne pas s'en tenir à des éléments strictement organisationnels ou pédagogiques. Une prise de distance et de la hauteur sont attendues. Il serait pertinent de faire apparaître clairement les références bibliographiques ou théoriques sur lesquelles le candidat s'est appuyé pour concevoir sa séquence ou séance.
- Pour les candidats totalement déchargés de classe, il convient de veiller à ce que le caractère potentiellement "artificiel" de la séance n'obère pas l'accès des élèves au sens de la tâche, et de penser à analyser ce biais de la situation lors de l'entretien qui suit l'observation.
- Il importe d'inscrire la séance présentée dans un processus d'apprentissage clairement défini et de fournir au jury les éléments permettant d'en appréhender la logique globale.
- La différenciation pédagogique doit être anticipée et effectivement mise en œuvre.
- Une maîtrise experte dans la conduite d'une situation d'apprentissage est attendue des candidats.
- L'entretien se prépare conjointement à la séance, afin de pouvoir préciser les choix didactiques et pédagogiques retenus et d'explicitier les perspectives d'apprentissage à moyen et long terme.

- L'entretien s'inscrivant dans le champ de la polyvalence caractéristique du premier degré, les candidats doivent témoigner d'une connaissance des guides institutionnels et des grands axes de la politique éducative ministérielle. Si une connaissance exhaustive de leur contenu n'est pas attendue, leur culture professionnelle ne doit pas se réduire au seul domaine présenté lors de l'épreuve.

### **Epreuve 2 :**

Lors de la préparation de l'entretien, il est important de rappeler brièvement le cadre de la situation (CAFIPEMF).

Les bons candidats sont capables de s'inscrire dans une démarche de conseils et d'analyse d'une pratique professionnelle d'un jeune enseignant, de mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès du jeune enseignant.

Le jury apprécie que le candidat ait :

- Une analyse critique et objective : en adaptant le déroulé de l'entretien à la priorité des axes de travail, en interagissant avec le jeune PE et en ne s'enfermant pas dans un schéma d'entretien « préconstruit ».
- Une analyse didactique distanciée qui ne se limite pas à des éléments strictement pédagogiques. Des ressources didactiques en lien avec la séance observée qui sont explicitées et correspondent aux besoins du PE.
- Des conseils pertinents et illustrés : en proposant des éléments concrets et des conseils ciblés, transférables pour le PE. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur l'objectif de la séance, la verbalisation du PE, l'activité des élèves...

### **Conseils aux candidats pour la seconde épreuve :**

- Il est vivement recommandé de s'appuyer sur des références didactiques ou des cadres théoriques explicites pour conforter les choix d'analyse ou formuler des conseils.
- Il importe de ne pas négliger l'analyse de la préparation écrite de l'enseignant observé, qui peut constituer un objet de travail et de réflexion pertinent. Il s'agit en effet d'un outil fort utile à la réflexion professionnelle.
- Veiller à maintenir un juste équilibre dans les temps de parole entre l'enseignant observé et le candidat.
- Penser à mobiliser des observables concrets (productions d'élèves, outils professionnels utilisés, etc.) et en rendre compte à l'enseignant observé.
- Apporter un éclairage théorique sur le contexte de la séance observée afin de contribuer à une montée en compétence de l'enseignant.

En résumé, pour réussir l'entretien, il est important que le candidat prenne le temps de se préparer, qu'il adopte une posture réflexive et distanciée, et qu'il base ses analyses et ses conseils sur des référents solides. En démontrant sa compréhension fine de l'enseignement et sa capacité à prodiguer des conseils pertinents, le candidat maximisera ses chances de réussite.

Il convient de vivement recommander aux candidats de s'interroger en profondeur sur leurs motivations à s'engager dans les fonctions de formateur, d'une part, et d'approfondir la réalité que recouvrent ces métiers (en termes de posture notamment), d'autre part. Une culture didactique solide et réellement intégrée est également une condition essentielle de réussite.

La participation active aux formations académiques spécifiquement conçues à cet effet constitue un levier déterminant dans cette perspective.

Olivier DELMAS  
IA-DASEN du département des Vosges  
Président du jury du CAFIPEMF

